



Grand loup

L'info municipale de **Boussières**

ÉTÉ 2011

Vive les vacances!



Budget 2011 / Vie associative / Les 10 ans du relais assistante maternelle

VIE LOCALE / page 4

Les FRANCAS
Anniversaire mariage
Médaille de la famille
Champion de France de boxe thaïlandaise
Incivilité
Sécheresse
CCAS
La Poste
Taille Haies
Déchetterie
Elections 2012

CMJ / page 12

Opération « Restos du Cœur »
Après midi jeux avec les Anciens février 2011
Sortie forêt avril 2011
Tournoi mai 2011
Résultats élections
Carte Avantage Jeunes

ZOOM SUR LES PROJETS / page 16

Budget
Points sur travaux réalisés et à venir
Eclairage public
Eau

COUP DE CŒUR / page 21

Relais assistantes maternelle

COUP DE PROJECTEUR / page 22

Gil photographe

FLASH-BACK / page 23

Repas des anciens
Vœux du maire
Concert concorde
Cérémonie 30/04
Cérémonie 8/05
Course vélo 22/05

ASSOCIATIONS / page 27

Les Richets
L'APE
Marchés
Souris et t'chat
Association des anciens militaires
Opération « Brioche »
Ronde de l'Espoir

ÉTAT CIVIL & MANIFESTATIONS / page 31

Programme des manifestations
Etat civil



MAIRIE DE BOUSSIÈRES

7, rue du Centre 25320 BOUSSIÈRES
Tél. : 03 81 56 54 90 Fax : 03 81 56 60 62
Courriel : mairie@boussieres.fr
Site : www.boussieres.fr

Voilà l'été,

Après une saison hivernale ponctuée de quelques chutes de neige, le printemps particulièrement clément a laissé la nature se rappeler à nous par une année de sécheresse.

Je suis donc particulièrement satisfait que les efforts entrepris depuis deux ans avec le Sivom et ses agents pour améliorer la qualité de notre distribution d'eau potable commencent à porter leurs fruits. Nous avons atteint et allons bientôt dépasser nos objectifs, ceci en avance sur le Grenelle de l'environnement.

Plusieurs dossiers de travaux sont en voie d'achèvement ou de démarrage, nous y revenons rapidement dans ce bulletin. Ces travaux se font dans un cadre budgétaire très vigilant car nous avons maintenu une fiscalité très modérée. Les aides dont bénéficiaient les communes sont devenues une espèce en voie de disparition et notre budget est adapté à cette nouvelle donne.

L'été c'est la saison du plein air et de la liberté. Depuis deux ans le centre du village s'est pacifié et les incivilités ont diminué. J'en prends acte et je remercie les jeunes qui font preuve de maturité et de sagesse. Pour autant, quelques cas de vandalismes perdurent. Ils seront systématiquement traités et feront l'objet de dépôts de plainte. J'ai déjà eu par le passé l'occasion d'envoyer la facture aux parents, tout sera fait avec les forces de l'ordre pour que ce soit toujours le cas.

De nombreux jeunes de notre village ont participé aux élections du conseil municipal des jeunes. Je tiens à saluer les sortants que je félicite pour leur engagement et leur esprit citoyen. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux élus et je les invite à être une force de proposition.

Les deux conseils travailleront donc à faire en sorte que Boussières reste un village où il fait bon vivre. Et bien que le contexte ne soit pas favorable, tous nos efforts doivent tendre à améliorer et à préserver cet art de vivre qui nous est si précieux.

Bertrand ASTRIC, Maire





les francas

L'éducation en mouvement !

Manger, apprendre et jouer !

Accueil matin et soir

salle de motricité
de l'école maternelle
de 7 h 30 à 9 h 00
et de 17 h 00 à 18 h 30.

Restauration scolaire

Maison des Loups
de 12 h 00 à 14 h 00.

Public accueilli

Les enfants âgés de 3 à 12 ans,
scolarisés à Boussières.

Tarifs 2011/2012

A partir de septembre 2011 les tarifs
seront appliqués en fonction du quotient
familial de chacun ; les nouveaux
tarifs vous seront communiqués
dès que possible.

Équipe d'animation

- COQUET Samia
(directrice de l'accueil de Loisirs)
- GRIMM Stéphanie (animatrice)
- VERNIER Thomas (animateur)
- MARIN Valérie (personnel de service)

L'équipe est renforcée en cas
d'augmentation des effectifs.

Pour tout renseignement :

Samia Coquet
Tél. 06 08 75 17 43
Mail : francas.boussieres@gmail.com

Restauration scolaire

Les menus sont élaborés par
Monsieur Tisserand, restaurateur à
Montferrand le château, et sont livrés
à la restauration scolaire chaque
jour.

Chaque semaine les menus sont
affichés à l'école maternelle (porte
d'entrée de l'école et porte d'entrée
de l'accueil périscolaire), à l'école
élémentaire ainsi qu'à la Maison des
Loups.

Accueils périscolaires matin et soir

Diverses activités sont proposées
matin et soir (art plastique, jeux de
société, jeux collectifs, créations
diverse pour Noël, pâques, fête des
mères, fête des pères etc...)

Accueil de loisirs (périodes de vacances scolaires)

La municipalité de Boussières et le
SIVOS de Busy/Vorges les Pins
ouvrent les portes de l'accueil de
Loisirs dans les locaux de la Maison
des Loups une semaine aux
vacances d'Octobre, de Février,
d'Avril, 4 semaines au mois de
Juillet ainsi que la dernière semaine
du mois d'Août.

Les enfants sont accueillis de 8h30
à 17h30 et ont la possibilité de
s'inscrire **avec ou sans repas** ; les
inscriptions se font en semaine
complète.

Programme réalisé

en février 2011 :

« sciences et découvertes »

- fabrication de volcans à réaction chimique
- expériences sur le thème de l'eau
- fabrication de cœur et de poumons artificiels
- expériences sur l'électricité
- jeux d'ombre et de lumière

Programme réalisé

en avril 2011 : « nature
et environnement »

- fabrication de papier recyclé
- mangeoires à oiseaux
- jardinage
- fabrication de pièges à insectes
- création d'un terrarium
- grand jeu « à la recherche du trésor des aventuriers »
- sortie au Musée des Maisons Comtoises

Mercredis Loisirs

Depuis novembre 2010 les enfants
des communes de Boussières, Busy
et Vorges les Pins ont la possibilité
de s'inscrire au centre de loisirs de
Vorges les Pins chaque mercredi.
Formules d'inscriptions : journée
complète avec repas, journée
complète sans repas, demi-journée
matin ou après-midi.

Diverses activités et sorties sont
proposées (bricolages divers,
chasse au trésor, balade en forêt,
sortie dinozoo, musée des abeilles
etc...)



Séjour été

Ados 11 - 17 ans du 18 au 22 juillet 2011

La base nautique de Bellecin est située au bord du lac de VOUGLANS (1600 Ha) sur sa rive droite à 8 Km d'Orgelet. Isolé au beau milieu de l'espace naturel jurassien, ce centre sportif accueille aussi bien des regroupements de sportifs de haut niveau que des centres de loisirs, classes vertes et autres... Profitant de ce cadre préservé, les jeunes s'adonneront à leurs activités favorites et pourront également découvrir une multitude d'activités de plein air et pleine nature, encadrées par une équipe professionnelle reconnue.

Au programme de la semaine

Activités nautiques : baignade, Planche à voile, catamaran, piscine d'été... **Activités de plein air :** Tir à l'Arc, Rappel, Veillées à thèmes, barbecue...

Infos pratiques

Hébergement : Le groupe sera hébergé en pension complète. Les jeunes dormiront sous tente et Marabouts. Une structure en dure située à proximité pourra les accueillir en cas de mauvais temps. L'ensemble a une vue directe sur le lac. Le complexe sportif de Bellecin dispose d'un gymnase, d'un terrain de foot, de beach soccer, d'une piscine, de plusieurs terrains de pétanque.

Une plage surveillée par un maître nageur se situe à proximité de la base de loisirs, à 5 minutes à pieds.

Tarif du séjour : 120,00€

Celui-ci comprend :

- Le transport aller et retour depuis Boussières.
- L'hébergement en pension complète
- L'encadrement du séjour
- Les activités.

La mairie a pris en charge une grande partie du financement de ce séjour.

www.bellecin.fr

À partir de septembre 2011

Dès le mois de septembre 2011, nous proposerons aux jeunes de Boussières **une sortie une fois par mois !** Sortie culturelle, détente, sportive, le principal est d'être ensemble !

Pour les vacances d'Automne, une semaine d'activités à la carte à destination des jeunes de Boussières !

Nous proposons aux jeunes âgés de 11 à 17 ans d'envoyer un mail à : francas.boussieres@gmail.com et de remettre le coupon ci-joint à Mme COQUET Samia de manière à diffuser les programmes d'activités pour la fin de l'année.



La Municipalité, sur proposition du CMJ, reconduit l'attribution gratuite de la Carte Avantages Jeunes pour les jeunes de 10 à 17 ans habitant le village.

Cette année, une **inscription obligatoire** à l'aide du coupon ci-dessous est demandée. Le coupon doit être retourné à la mairie pour le 15 Août avec les justificatifs suivants : copie de la carte nationale d'identité et copie d'un justificatif de domicile.

Nom et Prénom :

Âge :

Adresse complète :

E-mail :

Je souhaite recevoir par mail les informations concernant les prochaines activités jeunes à Boussières.

Nom et Prénom :

Date de naissance :

Adresse complète :

Téléphone :

Félicitations à nos jeunes mariés 50 ans de mariage



Votre vie est un grand livre, dont les pages,
Ne peuvent s'écrire qu'une seule et unique fois.
Et que seule votre mémoire peut relire à tous âges,
Pour nous faire connaître vos heureux choix.

Mais qu'est-ce encore que 50 ans aujourd'hui ?
Nous vivons dans un monde de centenaires.
Ce n'est qu'une étape, environ 18250 nuits
Choisies pour ne pas rester célibataires.
Vous eûtes vos tempêtes et vos ouragans
Vous avez de la vie connu des épreuves
Mais vous avez toujours su mettre des gants
Pour de la vie suivre les caprices du fleuve.

C'est à deux que vous avez tenu le gouvernail
Pour mener la barque de vos existences
Et aussi, toujours faire face par votre travail
Aux besoins du ménage et à ses exigences
Pour assumer l'avenir, l'éducation de vos enfants
Pour vivre avec vos amis et vos relations
Et aujourd'hui encore être de bons parents
Toujours présents pour les aimer avec passion.

Aujourd'hui, ici réunis avec quelques amis
Vous voulez partager un moment de bonheur
Vous rappeler de cette vie des moments endormis
Des moments qui furent chauds à vos 2 cœurs.

Mais pour vous, je voudrais dire pour terminer
Que 50 ans n'est qu'une étape avant 60 ans
Et nous espérons dans 10 ans, ici vous retrouver
Pour avec vous célébrer vos noces de diamants

Médaille de la famille, Dolorès REGARD



Le 4 juin dernier, M. Le Maire a eu le plaisir de remettre la médaille de Bronze de la famille à Dolorès REGARD. Distinction récompensant, depuis 1920, des femmes exemplaires qui ont eu au moins 4 enfants, les ont accompagnés jusqu'à l'âge adulte en leur assurant à la fois la stabilité et l'amour nécessaires à leur épanouissement personnel et en leur transmettant les valeurs fondamentales de la vie en société.

Dolorès REGARD a fondé son foyer le 29 octobre 1959 avec Paul, son époux, et de cette union sont nés 6 enfants, dont le petit Pierre qui les a quittés prématurément.

En hommage à son mérite et en témoignage de reconnaissance de la Nation, au nom du Préfet, Bertrand ASTRIC eut le grand honneur de lui remettre le diplôme de bronze de la famille française.

Au nom du conseil municipal, nous lui adressons toutes nos félicitations et nos compliments les plus sincères pour cette noble distinction.

Champion de France de boxe thaïlandaise



Chacun à Boussières connaît bien la bonne humeur et la cordialité de Thomas Mourad, le chef de cuisine apprécié du restaurant "La Caborde". Mais il est un autre aspect de sa personnalité que d'aucuns ignorent sans doute : ce sont son ardeur et sa combativité, deux qualités qu'il met au service du sport dans lequel il excelle, la boxe thaïlandaise qu'il pratique depuis six ans déjà.

Entraîné par Michel Charpentier au sein de l'ASCL de Larnod, ses dix heures d'entraînement hebdomadaire lui ont permis d'engranger cette année, beaucoup de succès : second au tournoi de la Ligue de Dijon, champion de Franche-Comté et pour couronner cette année faste, il a obtenu le titre de champion de France décroché le 22 mai dernier à Châlons-en-Champagne où s'affrontaient quelque 500 participants amateurs. Une belle réussite qui récompense tous ces efforts et qu'il dédie à tous ceux qui le soutiennent tant à L'ASCL, au Buc Rugby, à Fodé Ndao (coach à Zen Form Center), à L'ADAPEI, à Gai Soleil, à tous ces amis, à ces connaissances amicales dans le métier de bouche qu'au village où il sait qu'il peut compter sur beaucoup de supporters parmi les Boussiérois et la municipalité.

Jacques DROUHARD

Thomas (à gauche) nouveau champion de France et son entraîneur vice-champion de France en vétérans.

Fleurs par terre et non par terre de fleurs !

***" Instruire le peuple, c'est l'améliorer ;
éclairer le peuple, c'est le moraliser ;
lettré le peuple, c'est le civiliser "***

Victor Hugo, 1830

Vitres brisées, dégradations diverses, emballages abandonnés, mais aussi troubles de voisinage, agressivité ou simple impolitesse constituent quelques-unes de ces transgressions des codes sociaux aujourd'hui appelées « incivilités ».

Les incivilités minent notre quotidien. La frontière les séparant de faits plus graves et justiciables est très mince. Il est vrai que bien des fois l'on commet telle ou telle chose uniquement dans le but de faire rire ou de distraire. Il faut contrôler ses gestes, réfléchir avant d'agir ; c'est la seule solution pour résoudre tous les types d'incivilité.

L'incivilité nuit à la paix sociale et à la qualité de vie de chacun d'entre nous. La Liberté, un mot très à la mode. On en parle, on la revendique. Mais sommes nous conscients que toute liberté a des limites et s'arrête là où commence celle des autres ?

Très variées, ces nuisances existent, malheureusement, aussi dans notre village. Soyons responsables et respectueux d'autrui.



Quelques clés pour mieux vivre ensemble

Respectons les autres

Respectons les règles

Respectons l'environnement

Respectons les biens communs



Haies et arbres

Les branches d'arbres des propriétés privées qui surplombent le domaine public doivent être coupées afin de ne pas gêner la circulation des piétons et des véhicules.

Il est également rappelé que les haies formant clôture ne doivent pas gêner la visibilité pour la circulation. Afin de dégager la visibilité pour la circulation, les haies vives ou similaires constituant ou doublant les clôtures de tous les terrains d'angle ne doivent pas dépasser un mètre, ceci sur une longueur minimum de 50 m de part et d'autre du carrefour.

A défaut de règlements particuliers, l'article 671 du code civil prévoit que les arbres, arbrisseaux et arbustes doivent être plantés à deux mètres de la ligne séparative des deux terrains, s'ils doivent dépasser deux mètres de hauteur et plantés à cinquante centimètres de la ligne séparative s'ils ne dépassent pas deux mètres de hauteur.

Le Plan d'Occupation des Sols, qui fixe les règles d'urbanisme dans le village, est consultable en mairie pendant les heures d'ouverture.

En cette période, entre la taille des arbustes et les travaux de jardinage, il est intéressant de se rappeler comment se débarrasser des déchets.

Par arrêté préfectoral il est absolument interdit de faire des feux de broussaille ou de déchets verts sur la commune.

Les déchets peuvent être compostés ou évacués en déchetterie.

En cas de non respect de ces consignes, le Maire interviendra auprès de la gendarmerie afin d'établir un procès verbal accompagné d'une amende.

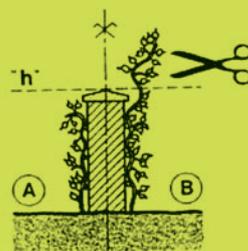
Que faire si les racines ou les branches dépassent la limite séparative ?

Les racines dépassent :

Un propriétaire qui constate que les racines des arbres voisins pénètrent sur son terrain peut les couper lui-même. Si ces racines causent des dommages sur son bien, il peut engager la responsabilité du propriétaire de l'arbre.

Les branches dépassent :

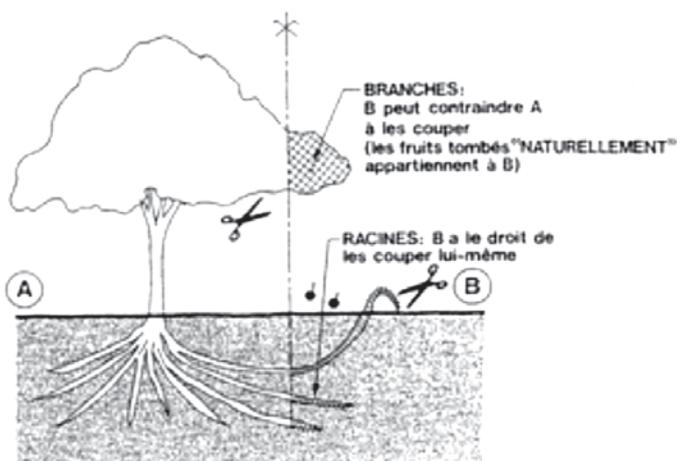
Un propriétaire qui constate que les branches des arbres voisins dépassent la limite séparative et surplombent son terrain peut exiger du voisin qu'il coupe ces branches. Il ne peut toutefois le faire lui-même sans autorisation du propriétaire. Ce droit de faire couper les branches qui dépassent n'est pas soumis à la prescription trentenaire.



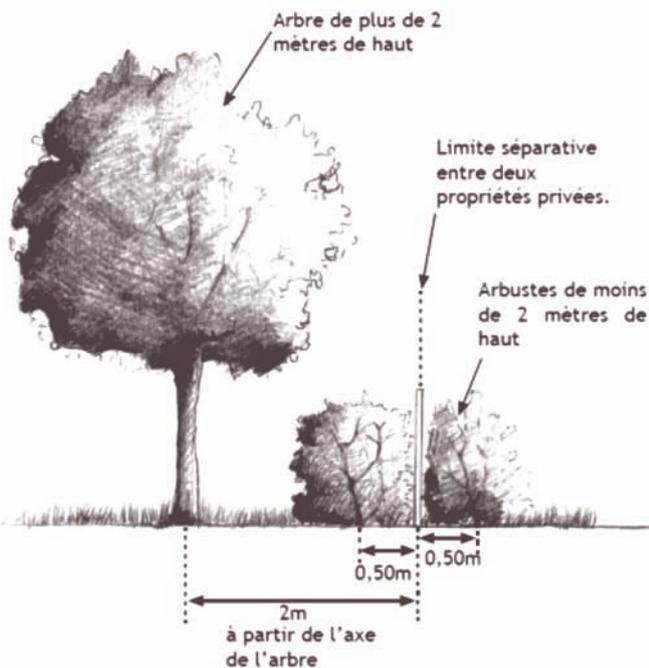
Plantations et mur mitoyen

Chacun des copropriétaires d'un mur mitoyen peut appuyer contre ce mur des arbres, arbustes ou toutes autres plantations (vigne vierge, rosier grimpant...), à condition que ce soit en espalier et que ces plantations ne dépassent pas la hauteur du mur (article 671 al 2 du code civil) et ne l'endommagent pas. Aux plantations sont assimilés treillages, palissades et fils de fer destinés à retenir des plantes. Dans le cadre d'un mur mitoyen, il n'y a pas à respecter de distances légales pour les plantations en espalier. Vous n'avez pas non plus à solliciter l'accord de votre voisin avant de procéder à vos plantations, mais votre responsabilité peut être mise en cause par celui-ci dans le cas où elles auraient endommagé le mur.

Tout propriétaire peut clore son terrain conformément aux dispositions du Code Civil (art.647 du Code civil et art.29 du Code rural). La plantation d'une haie vive doit s'effectuer selon les règles du chapitre 5 du Code rural (chapitre relatif aux distances de plantations). Les distances à respecter pour réaliser des plantations en bordure de terrain dépendent du type de plantation effectué.

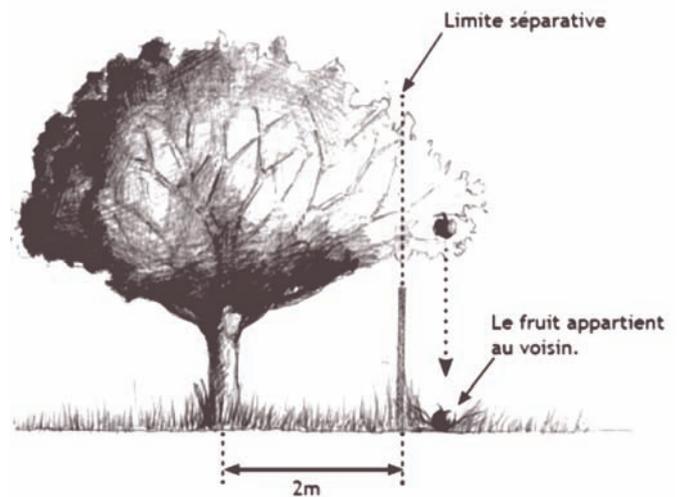


Règles générales sur les distances



Les arbres et arbustes de haute tige, c'est à dire supérieurs à 2 mètres de haut, doivent être plantés à 2 mètres minimum de la limite séparative (art.35 du Code rural). Les arbres et arbustes de basse tige, c'est à dire inférieurs à 2 mètres de haut, doivent être plantés à 0,50 mètre minimum de la limite séparative (art.35 du Code rural).

La taille des branches



L'arbre ne doit pas dépasser la limite séparative; Si les branches surplombent le fonds du voisin, celui-ci peut obliger le propriétaire à les couper ou à les faire couper. Il ne peut pas les couper lui même. Si des branches dépassent et que des fruits tombent, ils appartiennent alors au voisin.

Horaires d'ouverture des déchetteries

Le changement d'horaire s'effectue en même temps que le changement d'heure officielle, hiver (fin octobre) et été (fin mars).

L'accès aux bennes sera fermé 10 minutes avant l'horaire de fermeture afin de permettre aux derniers usagers de déposer leurs déchets et de quitter le site.

Thoraïse

Au Chânet
Tél. 03 81 56 51 05

Hiver

Du lundi au samedi
de 9h à 12h
et de 13h à 16h

Été

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h
et de 13h à 18h
Le samedi de 9h à 18h

Besançon

43, rue Thomas Edison
Tél. 03 81 41 33 44

Hiver

Du mardi au jeudi
de 9h à 12h
et de 13h à 16h

Le vendredi de 9h à 12h
et de 13h à 17h

Le samedi de 9h à 16h

Le dimanche de 9h à 12h

Été

Du mardi au jeudi
de 9h à 12h
et de 13h à 18h

Le vendredi de 9h à 12h
et de 13h à 19h

Le samedi de 8h à 18h

Le dimanche de 8h à 12h

Sécheresse

Depuis le début de l'année, on enregistre un déficit de précipitation très important, notamment dans le sud du département du Doubs ; il manque aujourd'hui deux mois et demi de pluie. Au début du printemps, les quelques précipitations constatées n'ont pas excédé l'évapotranspiration, elles ont donc été sans effet sur les ressources en eau.

Depuis le dernier comité départemental sécheresse du 29 avril, le climat n'a pas permis d'améliorer la situation qui s'est même aggravée. Le Préfet du Doubs a donc réuni une nouvelle fois le comité départemental de suivi de la sécheresse le lundi 30 mai 2011.

Après ce comité départemental sécheresse, le préfet a décidé de renforcer les restrictions d'usage de l'eau.

Mesures prises

En raison de la précocité de la situation et de son aggravation, des mesures renforcées de restriction de consommation d'eau sont nécessaires, afin d'anticiper au mieux la période estivale où les besoins en eau vont s'accroître.

Le Préfet du Doubs a donc décidé à l'issue de prendre un nouvel arrêté portant limitation provisoire des usages de l'eau de niveau 2 (niveau d'alerte renforcée) sur toutes les communes du département. Des contrôles auront lieu pour vérifier le respect des mesures de l'arrêté.

Le comité de suivi de la sécheresse du département du Doubs est mobilisé pour assurer un suivi très attentif de la situation, et, en fonction de son évolution, proposera si nécessaire la levée, le maintien ou l'extension des mesures prises.

Le département est actuellement en situation d'alerte renforcée. Il est de l'intérêt de chacun de respecter les mesures de ce nouvel arrêté de limitation des usages. Le Préfet a donc demandé aux services de l'Etat, dont ceux de Police et Gendarmerie, et aux maires de veiller au contrôle du respect des dispositions arrêtées. Le non respect de ces interdictions peut être puni d'une contravention pouvant atteindre 1 500€ par infraction.

L'arrêté préfectoral sera affiché dans toutes les mairies. Il est également consultable auprès de la Préfecture et de la Mission inter-service de l'eau (direction départementale des territoires), et sur le site Internet de la Préfecture : www.doubs.gouv.fr.

Bureau de la Communication Interministérielle : Dominique MENDEL
Tél. 03 81 25 10 70, Fax : 03 81 25 10 69
E-mail : communication@doubs.pref.gouv.fr

Ancien arrêté - niveau 1 29 avril 2011

L'utilisation de l'eau pour le lavage des véhicules hors des stations professionnelles est interdite sauf pour les véhicules ayant une obligation réglementaire (véhicules sanitaire ou alimentaire) ou technique (bétonnière...) et pour les organismes liés à la sécurité.

Le remplissage des piscines privées existantes est interdit y compris les piscines démontables (ou gonflables) sauf pour la première mise en eau des piscines en construction.

L'arrosage des stades et des terrains de golf de 8h à 20h est interdit.

L'utilisation de l'eau à des fins d'irrigation agricole est interdite entre 8h et 20h sauf autorisation expresse pour des cultures spécifiques.

L'utilisation d'eau à des fins industrielles doit être limitée au strict nécessaire.

Nouvel arrêté - niveau 2 - 30 mai 2011

L'utilisation de l'eau pour le lavage des véhicules hors des stations professionnelles équipées d'économiseurs d'eau est interdite pour les véhicules ayant une obligation réglementaire (véhicules sanitaire ou alimentaire) ou technique (bétonnière...) et pour les organismes liés à la sécurité.

Le remplissage de toutes les piscines privées existantes est interdit y compris les piscines démontables (ou gonflables).

L'arrosage des pelouses, des espaces verts publics et privés, des jardins d'agrément, des espaces sportifs est interdit de jour et de nuit.

L'arrosage des stades et des terrains de golf est interdit de jour et de nuit à l'exception des greens et départs.

L'arrosage des jardins potagers est interdit de 8h à 20h.

L'alimentation des fontaines publiques doit être fermée, sauf si elles servent à l'abreuvement du bétail.

Le lavage des voiries, parking et surfaces imperméabilisées est interdit sauf impératif sanitaire et à l'exclusion des balayeuses laveuses automatiques.

Le prélèvement d'eau pour remplir ou maintenir le niveau des plans d'eau de loisirs à usage personnel est interdit.

La vidange des plans d'eau dans un cours d'eau est interdit.

L'utilisation de l'eau à des fins d'irrigation agricole est interdite entre 8h et 20h sauf autorisation expresse pour des cultures spécifiques.

L'utilisation d'eau à des fins industrielles doit être limitée au strict nécessaire.

Élections présidentielles 2012

Les prochaines auront lieu les 22 avril et 6 mai 2012.

L'élection présidentielle en France permet d'élire le président de la république qui siège à la tête de l'état pour un mandat, en principe, de 5 ans.

Le scrutin est ouvert à tous les électeurs des scrutins nationaux, c'est-à-dire à toute personne :

- Âgée de 18 ans ou plus au 1^{er} janvier de l'année de l'élection
- De nationalité française
- Qui jouit de ses droits civils et politiques
- Inscrite sur les listes électorales.



Calendrier des élections à venir

Sénatoriales (partielles) 2011-2014
Cantoniales (partielles) 2011 -2014
Législatives (partielles) 2012
Présidentielles 2012
Municipales 2014
Européenne en France 2014

La poste vous informe

La boîte de relevage installée au Clos du Bosquet fait régulièrement l'objet de vandalisme. Le phénomène s'est reproduit récemment à deux reprises. La poste a donc pris la décision de déplacer cette boîte sur le Cidex implanté Route de Vorges à hauteur du Centre de Contrôle Technique.



Le CCAS

Dans le cadre de l'application de la politique sociale de notre commune, le centre communal d'action sociale peut vous informer, vous soutenir dans vos difficultés de la vie quotidienne

L'équipe du CCAS, formée de membres du conseil municipal et de d'habitants du village, est souvent méconnue.

Le CCAS peut vous aider :

- Dans vos difficultés administratives, financières,
- Peut vous orienter vers les organismes compétents pour une démarche spécifique
- Les soucis du quotidien touchent chacun de nous et l'étude globale d'un problème peut parfois assainir la situation

Afin de répondre au mieux à tous vos questionnements, M^{me} Josiane RUFFION, membre du CCAS, est à votre disposition pour vous accompagner et vous informer en toute confidentialité.

A votre convenance, vous pourrez demander un rendez-vous à la mairie ou à votre domicile.

2^{ème} édition du tournoi Multisports



Soleil, bonne humeur et matchs serrés pour cette 2^{ème} édition du tournoi multisports, Dimanche 22 Mai. 8 équipes de 5 joueurs (4 + 1 remplaçant) ont disputé matchs de Handball, Football et lancers francs de Basket.

Cette année encore, des noms d'équipe imaginatifs... « les HLM », « les DKQEN », « les BB », « les Scorpions Noirs », « Les Légendes vivantes de Boussières », « Les Sans Noms », les « Winners » et les « Sections foot » !

Les filles étaient mieux représentées mais on les encourage à être encore plus nombreuses l'année prochaine !

Merci à Laurent Baudiquey et à Jérôme Marguet, les 2 arbitres.

Le tournoi s'est terminé autour d'un goûter avec remise de récompenses. Puis la soirée s'est poursuivie par une BOUM à la Maison des Loups. Très bonne ambiance mais peu de danseurs...peut-être la fatigue après le sport ?

Merci aux membres du CMJ et à tous ceux qui ont participé à cette agréable journée.

Rendez-vous l'année prochaine !

Election du nouveau CMJ

Une vingtaine de jeunes Boussiérois scolarisés du CM1 à la 4^{ème} a participé à l'élection du nouveau CMJ. La mobilisation a été moins importante que lors du premier suffrage. C'est dommage.

Merci aux anciens conseillers jeunes pour leur investissement. Bienvenue à cette nouvelle équipe à qui l'on souhaite réussite. Une rencontre les réunira tous à la rentrée. D'ici là bonnes vacances à tous et à toutes !

Ont été élus :

Geoffrey BAUDOT, Elsa BERNARD, Lucie CHATAIGNER, Iris MARGUET, Bastien BERNARD, Léonard FRANCOIS, Maël MARGUET, François-David ASTRIC, Pavlos MICHON, Colin BULLE et Cloé MARGUET. Bravo à eux.



Opération Restos du Cœur

35 jeunes se sont rendus en mairie pour remettre les coupons de Carte Avantages Jeunes accompagnés de dons de vêtements, jouets et jeux, livres ...et de dons d'argent (75 euros au total) au profit des Restos du Cœur. Un grand merci à eux pour ce geste solidaire et citoyen. Tous ces dons ont été remis à une représentante du CRIJ (Centre Régional Information Jeunesse).

Nous vous rappelons que ces dons seront intégralement reversés aux Restos du Cœur et que pour chaque coupon remis 5 euros seront également versés par le Conseil Régional et le Crédit Agricole.

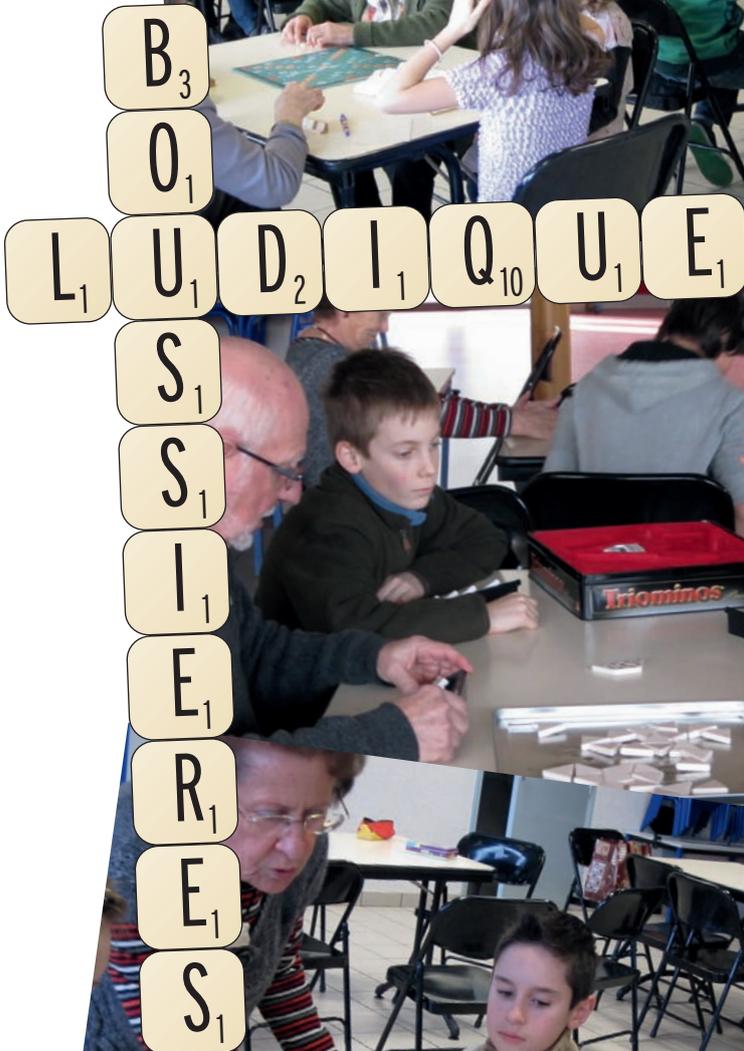
Cette action sera reconduite l'année prochaine en lien probablement avec une autre association à but humanitaire.

Nous comptons à nouveau sur la générosité des jeunes boussiérois et boussiéroises et nous vous informerons des modalités de participation à la remise des Cartes Avantages Jeunes en Septembre.



Après-midi ludique et conviviale

Beau succès pour cette après-midi de jeux du 13 février entre les anciens et les jeunes du village. Chacun a fait découvrir aux autres ses jeux de sociétés préférés. Parties de cartes et de Scrabble étaient également au rendez-vous. Certains parents avaient accompagné leurs enfants et tous ont passé un agréable moment. A renouveler l'hiver prochain !



Journée verte

Le CMJ avait convié les boussiérois et boussiéroises à une journée « verte » en cette belle journée d'Avril.

Une soixantaine de personnes ont répondu à l'appel et ont participé à cette journée « écologique ».

Tout ce beau monde s'est tout d'abord rendu dans la forêt pour une ballade commentée par Bernard BONNOT et Mr CANEL de L'Office National des Forêts.

Un grand merci à eux pour leur disponibilité en ce beau dimanche ! Ainsi petits et grands ont pu en connaître un peu plus sur la gestion de la forêt et sur la vie des arbres.

Après cette promenade pédagogique dans notre belle forêt, un apéritif « bio » nous attendait à la maison des loups.

Durant la collation, Mr Serge GRASS de l'association Agro Bio Conso nous a présenté le fonctionnement des paniers de produits bio qui va se mettre en place sur Boussières (pour plus de détails voir leur site www.agrobiokonso.org).

Enfin cette belle journée s'est terminée par un pique-nique champêtre durant lequel les participants ont répondu à un « QUIZZ » sur le développement durable concocté par les membres du CMJ.

Alors rendez-vous peut être l'année prochaine pour une autre « journée verte » !



Budgets 2011

Les difficultés liées à la suppression de la Taxe Professionnelle ainsi que la réforme des politiques publiques ont contraint les services de l'Etat à informer tardivement les collectivités de leurs bases et de leurs dotations. De ce fait les budgets ont été votés plus tard, par rapport aux autres années, le 11 avril 2011. Le budget communal a été conçu dans l'esprit de garder comme ligne directrice la poursuite des projets tout en maintenant une pression fiscale limitée à l'inflation, soit 1,81 %.

Budget Principal 2011

Section investissement

Dépenses	
Opérations + non affectées	528 950 €
Dette en capital	41 500 €
Dépenses imprévues	15 001 €
Ecritures d'ordres	72 100 €
Divers	1 126 €
Reprise résultats 2010	70 897 €
Total dépenses	729 574 €

Recettes	
FCTVA + TLE + 1068	91 622 €
Virement section fonctionnement	265 086 €
Subventions	30 477 €
Opération d'ordre	76 448 €
Total dépenses	729 574 €

Répartition des dépenses d'investissement

Cantine	50 000 €
Hangar communal	70 000 €
Aménagement RDC bât. communal	120 000 €
Tranche n°3 MDL (étude)	5 000 €
Travaux trottoirs Nela	200 000 €
Aménagement terrain Margot	10 000 €
Total opérations	455 000 €
Dépenses non affectées	73 950 €

- Cantine 9,45%
- Hangar communal 13,24%
- Aménagement RDC bât. communal 22,69%
- Tranche n°3 MDL 0,95%
- Travaux trottoirs Nela 37,81%
- Aménagement terrain Margot 1,88%
- Dépenses non affectées 13,98%

Section fonctionnement

Dépenses	
Frais de personnel	137 500 €
Frais SIVOM + élus	167 160 €
Charges caractère général	241 866 €
Dépenses imprévues	10 005 €
Intérêts de la dette	25 500 €
Dotation amortissement	2 400 €
Autres charges	2 000 €
Virement section investissement	265 086 €
Total dépenses	851 517 €

Recettes	
Produits de service	31 128 €
Taxes	30 100 €
Dotation CAGB	157 000 €
DGF et participations	147 225 €
Impôts locaux	215 926 €
Revenus des immeubles	30 500 €
Autres recettes	1 310 €
Reprise résultats 2010	238 328 €
Total recettes	851 517 €

Répartition des dépenses de fonctionnement par secteur

Enfance / jeunesse : écoles, cantine, périscolaire, transport scolaire, subvention aux coopératives scolaires, CMJ, FRANCAS	66 700 €
Bâtiments : chauffage, entretien, électricité	65 650 €
Voirie : déneigement, entretien, fleurissement, éclairage public	42 000 €
Services : personnel communal, élus	182 800 €
Animation, communication, association, culture	29 000 €
SIVOM	105 000 €
Autres charges de fonctionnement	57 776 €
Charges financières	27 500 €
Dépenses imprévues	10 005 €
Total	586 431 €

- Enfance / jeunesse 11,38%
- Bâtiments 11,20%
- Voirie 7,16%
- Services 31,17%
- Communication 4,46%
- SIVOM 17,90%
- Autres charges 9,85%
- Charges financières 4,69%
- Dépenses imprévues 2,19%

Impositions

	Boussières (exercice 2011)	Besançon (exercice 2011)
Taxe habitation	7,41 %	22,28 %
Taxe foncière bâti	15,03 %	25,64 %
Taxe foncière non bâti	11,12 %	26,37 %

Budget d'Adduction d'Eau Potable

Pour 2011, le prix du m³ d'eau a été maintenu à 1,35 €. Des travaux de réhabilitation du réseau d'eau potable sont prévus chemin de Nela. Cet investissement de 150 000 € nécessitera le recours à un emprunt de 80 000 €.

La campagne de recherche de fuites, afin d'améliorer le rendement de notre réseau d'eau potable (ratio entre les m³ d'eau pompés et les m³ d'eau vendus), se poursuit.

Section investissement

Dépenses	
Travaux et études	172 700 €
Emprunt en capital	1 900 €
Ecritures d'ordre	3 069 €
Dépenses imprévues	8 764 €
Total dépenses	186 433 €

Recettes	
FCTVA	2 400 €
Amortissements	24 150 €
Virement section exploitation	42 233 €
Reprise résultats 2009	37 650 €
Emprunt d'équilibre	80 000 €
Total dépenses	186 433 €

Section d'exploitation

Dépenses	
Traitement, taxes, entretien	53 500 €
Frais de personnel	17 300 €
Intérêts de la dette	2 700 €
Dotation amortissement	24 150 €
Dépenses imprévues	5 000 €
Charges exceptionnelles	2 500 €
Atténuation de charges	20 000 €
Autres charges	5 500 €
Virement section investissement	42 233 €
Total dépenses	172 883 €

Recettes	
Vente d'eau	83 805 €
Ecritures d'ordre	3 069 €
Autres charges	51 €
Reprise résultats 2010	85 958 €
Total dépenses	172 883 €

Budget Assainissement

Le budget proposé est un budget de transition. En effet le marché pour le raccordement des eaux usées au SIAG de Grandfontaine n'a pas encore débuté. Nous sommes entrés dans la phase de consultation des entreprises. Les premières estimations sont évaluées entre 1,7 et 2 millions d'euros de travaux couverts par des subventions d'environ 25 à 30%.

Le reste sera financé par un emprunt à long terme.

Le prix du m³ d'assainissement est maintenu à 1,15 €/m³ au premier semestre 2011. Le prix du m³ devrait évoluer sensiblement pour le deuxième semestre 2011 en fonction de l'évolution du marché de travaux précité.

Section investissement

Dépenses	
Travaux et études	75 000 €
Emprunt en capital	7 800 €
Ecritures d'ordre	5 177 €
Dépenses imprévues	3 950 €
Amortissements études	5 599 €
Total dépenses	97 525 €

Recettes	
FCTVA	0 €
Amortissements	19 604 €
Virement section exploitation	37 294 €
Emprunt d'équilibre	0 €
Amortissement études	5 599 €
Reprise résultats 2010	35 028 €
Total dépenses	97 525 €

Section d'exploitation

Dépenses	
Traitement, taxes, entretien	15 550 €
Frais de personnel	5 000 €
Intérêts de la dette	3 664 €
Dotation amortissement	19 604 €
Dépenses imprévues	3 185 €
Autres charges	3 100 €
Virement section investissement	37 294 €
Total dépenses	100 397 €

Recettes	
Vente d'assainissement	58 000 €
Prime épuration	4 000 €
Ecritures d'ordre	5 177 €
Autres charges	101 €
Reprise résultats 2009	33 119 €
Total dépenses	100 397 €

Le point sur nos projets et travaux



Réfection mur et clôture



Création d'un entrepôt et d'un garage communal



Aménagements quartier de Nela



Aménagement ponton de pêche

Travaux achevés en 2010

Rue de l'Eglise
Réfection de voirie pour éliminer les problèmes d'eau de ruissellement

Route de Vorges
Plateau ralentisseur et captage des eaux de ruissellement.

Cimetière
Réfection mur et clôture

Route des Papèteries
Réfection du plateau ralentisseur



Aménagements route des Papèteries



Aménagement ponton de pêche



Aménagement ponton de pêche

En cours ou en projet

Quartier de Nela

- Réfection du réseau d'eau potable
 - Création d'un réseau séparatif pour les eaux de voirie
 - Enfouissement des réseaux secs (lignes électriques et téléphoniques)
 - Création d'un trottoir et réfection de la chaussée pour évacuer l'eau
- Début des travaux durant l'été 2011
Délai de réalisation : 2011-2012

Cantine et accueil périscolaire :

- Création d'une cantine à la place de l'actuelle caserne des pompiers
- Appel d'offre en cours
Ouverture prévue à la rentrée 2012

Bâtiment " Poulet " rue des Acacias

- Création d'une caserne de pompiers
- Travaux en cours - Ouverture juillet 2011

Rue des Acacias

- Création d'un entrepôt communal 2011 et d'un garage communal

Lotissement du Stade

- Etude en vue de la création d'un lotissement de 15-20 parcelles pour 2013

Terrain rue de l'Eglise

- Etude d'urbanisme pour la création d'un quartier d'habitation à haute qualité environnementale intergénérationnelle

Accueil de jour envisagé 2012-2014

Maison des Loups

- Etude de faisabilité de la deuxième tranche

Raccordement des eaux usées au SIAG de Granfontaine

- Destruction de l'actuelle station d'épuration
 - Raccordement en passant par le Maroc et les Papèteries
- Début travaux 2011-fin 2012

Création d'une liaison douce de Boussières village à Boussières Papèteries : Prévues en 2012

Création de places de parking handicapé Papèteries : Prévues en 2012

Ralentisseur route des Papèteries : Etude en cours

Quartier à Chaux

- Réfection des trottoirs de l'impasse chemin de Chaux
- Consultations en cours - Eté 2011

Trottoir Maroc Papèteries

- Prévus en 2013 ? Pas de budget, prématuré





Eclairage public de Boussières

Depuis 2009 une démarche d'économie d'énergie et de mise en conformité avec la législation a été entreprise sur tout le territoire de la commune.

Avec l'aide du SYDED (SYndicat D'Énergie du Doubs) nous avons commencé la mise à niveau de l'ensemble de notre éclairage public. La réglementation nous oblige à changer toutes

nos ampoules au mercure avant la fin 2015. Sur tout le territoire de la commune, nous en avons 123 sur 216 ampoules en fonctionnement.

Le premier travail entrepris en 2009 était de réaliser un état des lieux complet de nos installations d'éclairage public.

Il existe 9 postes indépendants qui possèdent chacun leur transformateur, commande d'allumage et de lampadaires : Cités Zuber, Maroc, Planche Ronde, Centre, Vorot, Les Craies, Route de Vorges, Essart Chaux.

En 2010 la première action a été de moderniser le poste du Centre par la mise en place d'un variateur de tension qui permet des économies sur la facture d'EDF.

Les régulateurs réducteurs de tension permettent de réaliser de considérables économies d'énergie (jusqu'à 35%), tout en offrant des conditions optimales de fonctionnement.

Une horloge astronomique commande l'éclairage en fonction de l'heure du lever et du coucher de soleil permettant ainsi d'économiser sur le temps d'allumage. Une économie estimée à 5%.

22 lampadaires obsolètes équipés de lampe mercure (125W) ont été changés par des nouveaux luminaires équipés de verre lenticulaire étanche et d'ampoule sodium haute pression (70W), ce qui permet de mieux éclairer et consommer 40% de moins.

Ces ampoules sont beaucoup plus faciles à entretenir et ne piègent pas les insectes. Une très grande partie de la maintenance de l'éclairage public est en fait le nettoyage des vasques. Quand les vasques sont ouvertes, il y a, à l'intérieur, beaucoup de saleté : toiles d'araignées, moustiques, papillons, ...

Toutes ces modifications nous permettent d'économiser environ 40% de consommation sur l'ensemble du poste soit 1 200€ par an.

Cette année nous nous consacrerons au poste de Planche ronde.

- Remplacement de 10 lampadaires obsolètes équipés de lampe mercure (125W) par des nouveaux luminaires équipés de verre lenticulaire et d'ampoule sodium haute pression (70W).
 - Changement de quelques mats n'étant pas conformes avec les nouvelles directives.
 - Remplacement de tous les interrupteurs crépusculaires, luminaires, par des horloges astronomiques.
- Tous les postes seront ainsi remis en conformité d'ici 2015.



Agir en Éclairage Public Les Priorités

Remplacement des lampes à vapeur de mercure

(remplacer le 125W par du 70W SHP)

Supprimer les luminaires ouverts

Installer des horloges astronomiques

Mettre en place une maintenance structurée

Réaliser des études d'éclairage

Mettre en conformité les installations

De nouveaux compteurs d'eau potable

Tous les compteurs d'eau du village ont été remplacés ou équipés avec le nouveau système de relevé à distance.

Les nouveaux compteurs permettent de faire deux relevés réels par ans, et il n'est plus nécessaire que les agents entrent dans les logements. Le relevé se fait avec une télécommande radio. De plus, ils transmettent des informations supplémentaires et permettent de détecter des fuites.

Une douzaine de fuites ont été détectées, les habitants ont été prévenus par courrier. Pour inciter les habitants à faire des économies d'eau, la commune est en réflexion pour mettre en place une facturation incitative récompensant les petits consommateurs.

Un bilan et une simulation informatique seront effectués, pour déterminer ce tarif incitatif. Les entreprises conserveront une facturation fixe, chaque activité étant très différente, il n'est pas possible de les inclure dans le nouveau système de facturation.



Relais assistante maternelle : 10 ans déjà !



Ce samedi 9 avril 2011 la Maison des Loups connaissait une effervescence toute particulière ! Le relais des assistantes maternelles de Boussières fêtait ses dix années d'existence avec la présentation d'un spectacle d'une grande qualité.

Mais avant de parler plus en détail de ce merveilleux moment, un peu d'historique...

Le relais assistante maternelle était situé à la salle de la mairie jusqu'en 2009, année où il a déménagé à la Maison des Loups.

Ce changement de lieu a permis plus de confort pour l'accueil des 50 personnes enregistrées cette semaine lors de la dernière permanence.

En effet les effectifs, composés des enfants, des assistantes maternelles, des bénévoles et des animatrices est en augmentation.

Animé par Céline VISNEUX et Marie Paule VACHOT, ce relais se veut un lieu de socialisation, d'éveil du jeune enfant et de professionnalisation des assistantes maternelles. Il permet également de rompre parfois l'isolement des assistantes maternelles.

Il concerne les communes du canton de Boussières plus la commune de Beure.

Il est financé par les communes concernées, la Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil Général et est géré par l'association des Familles Rurales.

Les animatrices se disent satisfaites du partenariat avec la municipalité qui, par sa communication, favorise la venue de parents cherchant un mode de garde et de nouvelles assistantes maternelles (la plupart d'entre elles participent aux temps d'animation).

Mais revenons à notre fête du 9 avril 2011.

Précisons tout d'abord que ce spectacle n'aurait pu voir le jour sans l'investissement important de l'équipe de bénévoles (les mêmes ou presque depuis dix ans !!) et le soutien technique de Mme LANTOINE pour le montage du CD et de Marie Pierre Grillet, musicothérapeute pour la musique.

Les nombreux enfants et parents présents ce jour ont assisté à un spectacle joué par la fameuse équipe de bénévoles, déguisée et masquée avec talent évoluant dans un décor très coloré (les photos vous en diront plus...). Ils nous ont ravies avec leurs comptines interactives jouées tout d'abord par les acteurs et actrices puis rejouées avec les enfants.

Les p'tits loups, très attentifs puis très participatifs ont eu l'air de beaucoup apprécier ce spectacle, on a même surpris des adultes en train de chanter et de retomber en enfance (des noms...) !

En tout cas, bravo pour ce magnifique spectacle qui nous a véritablement enchantés !

Gil Devanne : un réalisateur vidéo à votre service



Originaire de Montferand-le-Château, Gil DEVANNE, marié et père de 4 enfants vit à Boussières depuis 20 ans, installé tout d'abord aux Papeteries puis au Lotissement de chaux et enfin depuis 2009 dans la maison attenante au château.

Il se sent bien à Boussières et a décidé d'en faire le siège social de son activité professionnelle spécialisée dans les prestations vidéo. Mais comment en est-il arrivé là ?

A l'âge de 15 ans il reçoit en cadeau une magnifique caméra super 8 avec 3 minutes et 20 secondes de bande qu'il fallait aller faire développer chez le photographe. Ceci impliquait de filmer assez rapidement.

Depuis, il est passionné de vidéo, qui lui offre plus de confort pour filmer. Il va même remporter un concours en 1999 (le 1^{er} prix de France du concours international de court métrage JVC Tokyo Festival). Cela va lui permettre de filmer avec une caméra « professionnelle » qu'il a reçue comme récompense.

Par la suite, il réalise une vidéo pour la société L'Oréal Paris intitulée « Maquette Studio Line », avec à la clé le plaisir d'assister au tournage d'une publicité « printil » sur une journée dans de véritables studios.

Jusqu'en 2008, date de la création de son activité, il a participé à divers concours et a même réalisé une fiction se déroulant à Boussières et ayant pour actrices et acteurs des jeunes boussiéroises et boussiérois. Donc cette année là, suite à un plan social dans son établissement professionnel, il décide de se lancer en se disant « c'est le moment ou

jamais » et ainsi est née son entreprise intitulée « IMAGIL VIDEO » spécialisée dans la réalisation vidéo.

Gil souhaite mieux faire connaître aux boussiérois et boussiéroises la variété de ses prestations au service.

Des plus beaux moments et évènements de votre vie :

- Il peut réaliser votre mariage en vidéo
- Il peut créer un reportage complet sur la vie de la personne dont on fête l'anniversaire (biographie).
- Il peut filmer pour vous un spectacle, un concert, réaliser un montage des films de vos vacances, de vos voyages,...
- Il peut transférer vos anciennes cassettes VHS sur DVD.

Il peut réaliser des vidéos pour votre entreprise ou votre collectivité :

- Des films d'entreprises, des vidéos dédiées à votre site internet
- Vos portes ouvertes, vos clips, vos publicités.

Enfin, Gil est riche d'une autre compétence, il est titulaire du brevet d'état d'éducateur de foot, exerce en tant qu'entraîneur de foot et de gardien de but notamment.

Ceci lui permet donc de proposer

dans le cadre d'IMAGILVIDEO les services suivants :

Filmer les matchs de foot, de hand, en faire les statistiques et les analyser pour les entraîneurs.

Actuellement il est en démarche avec 5 clubs pour réaliser **un reportage sur les clubs, gravé sur DVD, avec présentation individuelle des licenciés**. Les clubs pourront ensuite les revendre aux licenciés et à leurs amis et familles.

Comme on peut le constater, Gil, qui se définit lui même comme un « **Réalisateur de bonheur, de souvenirs** » ne manque pas d'imagination ni de richesses dans ses compétences au service des personnes, des familles et des collectivités.

Il regorge d'idées et de perspectives pour le développement de son activité.

Alors souhaitons-lui que le film de son entreprise continue à bien se développer pour le plaisir du plus grand nombre.



ImagilVideo

La Vidéo comme vous l'imaginiez...

Toutes Prestations Vidéos
 Gil Devanne
 26 route des papeteries
 25320 BOUSSIERES
 Tel. 06 31 97 22 45
 contact@imagil-video.fr

Repas des Anciens du 9 janvier

Notre repas annuel fait partie de ces moments-là, privilégiés, si précieux, si riches, comme suspendus hors du temps et de la fièvre ou de la grippe ambiante.

C'est pour cela que nous y tenons tant.

La communauté que nous formons, sa convivialité, ce lien entre nos générations n'ont pas de prix : être et vivre ensemble, c'est le fondement même et le serment de base, sans cesse renouvelé, de toute société.

Nous étions une centaine à partager ce grand moment de convivialité placé sous le signe des tropiques. Le conseil municipal a voulu apporter un peu de soleil dans cet hiver froid avec un décor digne d'un plateau de cinéma : colliers de fleurs, palmiers, sable chaud, coquillages et bonne ambiance ont rythmé cette journée chaleureuse.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle surprise.



Vœux du maire du 10 janvier

Le lundi suivant fut l'occasion des vœux de la municipalité. C'est toujours avec beaucoup de plaisir que la municipalité accueille le personnel communal, les nouveaux habitants, les responsables des associations et les socio professionnels pour cette traditionnelle cérémonie des vœux.

Merci sincère à ceux qui ont été fidèles à notre rendez vous, pour partager ce moment d'amitié, d'échanges, de convivialité. Bertrand ASTRIC s'était entouré de son Conseil municipal ainsi que du Conseil Municipal des Jeunes pour dresser un bilan de l'année 2010 et évoquer les projets pour les années à venir. Notre responsabilité d'élus est que la fiscalité ne pénalise pas les ménages tout en garantissant la poursuite de nos actions et nos missions de service public au service du territoire dont nous avons la responsabilité, en l'occurrence pour ce qui nous concerne.





Concert retentissant

Les voutes de l'église ont vibré sous les bravos. La Concorde de Saint-Ferjeux s'est produite le 16 avril dernier, dans l'Eglise de notre village, pour le plus grand plaisir des amateurs de belle musique d'ambiance. Cet orchestre d'harmonie était venu donner un aperçu de son grand talent musical.

La commune avait organisé cette rencontre musicale en association avec les communes d'Avanne, Busy, Grandfontaine, Montferrand le Château, Thoraise, Torpes et Vorges. Elle a également offert le verre de l'amitié en fin de concert pour remercier tous les participants.

Ce fut un grand moment pour le public lorsque les murs de l'église ont fait raisonner les sonorités d'arrangement de musiques de films adaptées pour l'ensemble d'harmonie sous la baguette de Christophe Bourriez, enseignant au Conservatoire à Rayonnement Régional de Besançon.

Le programme, choisi par Christophe BOURRIEZ, comportait des extraits de West Side Story, Song of Freedom, Conquest of Paradise, Gladiators, Pearl Harbor. Le tout complété par un morceau pour clarinette interprété en soliste par Anouck

GILLARD. Le récital s'est achevé par une légende celtique irlandaise, The Spirit of the Celts de Ronan HARDIMAN suivi d'un extrait de célèbre film Grease.

Plus qu'une ovation, ce fut une déferlante d'applaudissements pour cette cinquantaine de musiciens bénévoles, il faut le rappeler. Ils nous ont fait le plaisir de rejouer Un grand merci pour ce concert de qualité dont les sons nous ont transpercés de toute part, ambiance digne des plus grands.

La Concorde de Saint-Ferjeux, dont Rémy PAILLIER, habitant de Boussières en est le Président depuis 2009, se produit régulièrement au plan local, régional, voire national, sur demande ou de sa propre initiative. Pour plus de renseignements vous pouvez retrouver leurs prochaines dates de concert sur leur site : <http://laconcorde-saintferjeux.fr/>.

Soucieuse de continuer à traverser les ans, elle accueille dans son école de musique les musiciens qui souhaitent participer à cette aventure.

4^{ème} Régiment de Tirailleurs Marocains

L'association des Anciens du 4^{ème} Régiment de Tirailleurs Marocains a organisé cette année sa journée de retrouvailles à Boussières le 30 avril 2011.

Les années passent vite et le souvenir des guerres passées s'estompe peu à peu. Aussi perpétuer le devoir de mémoire est important. Rappeler à toutes et à tous les conséquences tragiques des mauvais choix historiques est la seule garantie d'assurer aux générations futures un avenir dans la paix.

Le 4^{ème} Régiment de Tirailleurs Marocains a été créé au Maroc dans la ville de Taza. Il a été composé pour plus de 90% par des Marocains de la région montagneuse du RIF. Ces soldats se sont d'abord illustrés lors de la seconde guerre mondiale. Ils ont notamment participé à la libération de l'Italie en 1943 et à la célèbre bataille de Carigliano. En 1944, ils ont débarqué sur les côtes Françaises du Var. Le 4^{ème} RTM a alors successivement libéré Ste Maxime, St Tropez, Toulon et Marseille. Ils ont ensuite traversé les Alpes pour arriver jusqu'à nous, en Franche-Comté.

Ils ont libéré Belfort, une partie de l'Alsace, pour arriver en Allemagne à la signature de l'armistice.

Ils ont ensuite continué de se battre pour la France et ont été envoyés en Indochine. Leur 1^{er} bataillon a alors été fait prisonnier sur les Elianes et les Huguettes à Dien Bien Phu le 7 mai 1954.

Les cimetières de Rome et de Rougemont dans le Doubs portent le témoignage de leurs combats.

La cérémonie de cette année à Boussières est aussi l'occasion d'honorer la mémoire de l'un de ses habitants, Jean Mercier.

Surnommé "Cambouis", Jean est né en 1934 à Boussières. Les habitants de Boussières se souviennent de lui comme un employé modèle des Papèteries, un passionné de pêche, un accordéoniste dans l'âme et l'un des fondateurs du foyer communal, l'ancêtre de l'actuelle Maison des Loups.

Il a été appelé en août 1955 pour servir au 4^{ème} RTM à Taza. Bernard Valladont témoigne "Jean Mercier m'a reçu le 20 octobre 1955. C'est lui qui m'a pris sous son aile pour me faire passer le cap difficile de la peur et de la faim".

Jean Mercier est décédé en 1969. Bien qu'étant un soldat courageux et toujours volontaire, il n'a jamais été reconnu officiellement ancien combattant. Pour lui rendre hommage, une gerbe de fleur a été déposée devant le monument aux morts lors de la cérémonie. Celle-ci fut aussi l'occasion de célébrer la mémoire des jeunes Boussiérois du groupe Guy MOCQUET, qui ont été fusillés à la citadelle de Besançon le 26 septembre 1943 : Henri FERTET, René ROUSSEY, Georges ROTHAMER, Gaston RETROUVEY, les deux frères Marcellin et Roger PUGET, et René DARD.

Le devoir de mémoire est l'affaire de tous et les actions locales sont aussi importantes et utiles que les commémorations nationales, d'autant plus lorsqu'il s'agit de mettre en lumière les pages les moins connues de notre histoire.

Merci aux nombreuses personnes ayant fait le déplacement, parfois de l'autre bout du pays, pour venir à la cérémonie. Merci à Bernard Valladont pour les informations historiques qui nous ont permis de rédiger cet article.



Flash-back

Cérémonie du 8 mai

Nous avons le devoir de continuer à transmettre sans relâche aux générations futures les enseignements de ces pages sombres de notre histoire mais aussi de faire vivre le formidable élan d'espoir et de vie qu'a été la Libération. Synonyme d'indicibles souffrances, cette journée du 8 mai nous rassemble également aujourd'hui autour de valeurs communes de liberté et de fraternité, qui demeurent le fondement même de notre contrat social et de notre identité. Le 8 mai nous rappelle chaque année que la paix, la démocratie, les valeurs républicaines, le respect de l'autre, la tolérance, le progrès économique, social ou environnemental, sont des défis de tous les jours et qu'à aucun moment, nous ne devons baisser la garde, ni relâcher notre vigilance.

L'écrivain Elie Wiesel disait : « Ceux qui ne connaissent pas leur histoire s'exposent à ce qu'elle recommence ». Nous tenons tout particulièrement à remercier les musiciens de la batterie fanfare ainsi que le corps des sapeurs pompiers volontaires pour leur présence.

Le vin d'honneur offert par la municipalité et servi ensuite à la Maison des Loups fut l'occasion d'échanges amicaux, toujours trop rares, entre les habitants.



Flash-back

Flash-back

Championnat de Franche-Comté master route

Bienvenue au Championnat de Franche Comté Master de cyclisme sur route. En effet, le Dimanche 22 Mai 2011, vous étiez nombreux pour encourager les coureurs cyclistes qui se sont élancés sur les routes de Boussières. Plus de 100 coureurs en ont décousu sur un parcours exigeant car la montée de Boussières depuis Thoraise fut le plat de résistance de cette épreuve. Cette course amateur réunit les meilleurs coureurs de la région. Le vainqueur de la course s'est vu remettre le maillot de champion de Franche-Comté. Les Masters 1 (de 30 à 44 ans) qui ont parcouru 12 tours et le deuxième peloton 45 ans et + ainsi que les féminines de + de 30 ans) 10 tours.

La remise des prix eut lieu devant la Caborde. Le palmarès fut le suivant : Titre de championne de Franche Comté féminine fut remis à Christelle CASSARD (Valdahon). Stéphane BOUTHIAUX fut le Vainqueur du circuit des 10 tours entouré d'Etienne GRILLOT et Alain GIRARDET.

Stéphane JEUNOT remporta le maillot jaune au titre de Champion de Franche Comté en 2h29min50s devant Pascal AVADANIAN.



Flash-back

Les Richets

De nouvelles activités à la rentrée



L'été arrive. Et déjà les bénévoles de l'association ont concocté un nouveau programme d'activités à la Maison des Loups.

Voici quelques unes des nouveautés proposées à la rentrée : Benjamin animera des cours de guitare pour adolescents et adultes ; Marie, que les enfants connaissent déjà, nous fera bouger en plein air avec une nouvelle discipline, l'acti'march. Enfin, pour celles et ceux qui veulent prendre soin de leur corps, le body barre fera son entrée à la Maison des Loups.

Toutes les autres activités, comme la gymnastique, le Pilates, le step, le karaté, la danse, le théâtre et la fanfare sont reconduites. Le yoga cherche de nouveaux adhérents. Il aura lieu désormais plus tôt à 20h20 chaque lundi soir.

Inscriptions samedi 10 septembre
Vous pouvez retrouver le programme complet de la saison prochaine sur le site internet de l'association : www.les-richets.fr

Le bulletin d'inscription est téléchargeable. Il est possible de s'inscrire durant tout l'été par courrier, ou bien à la Maison des Loups le 10 septembre prochain de 9h à 12h.

De l'animation au programme !

Devant le succès des manifestations, celles-ci sont reconduites. A venir : un loto, une soirée dansante et le 8^{ème} vide grenier... et oui déjà ! Celui-ci se déroulera aux abords de la Maison des Loups. En mai dernier, le lieu a donné satisfaction aux exposants malgré les averse : 400 mètres de stands ont été vendus.

Comme toutes les associations de village, nous accueillerons chaleureusement les nouveaux bénévoles prêts à donner quelques heures de temps en temps pour animer notre commune. Bel été à tous d'ici là !

L'AGENDA DES RICHETS

- **Assemblée générale annuelle** : 27 juin 2011
- **Inscriptions** : 10 septembre 2011
- **Reprise des cours** : 19 septembre 2011
- **Loto** : 12 novembre 2011
- **Soirée dansante** : 24 mars 2012
- **Vide grenier** : 13 mai 2012
- **Gala de danse** : 20 juin 2012 (au petit kursaal)
- **Gala de fin d'année** : 23 juin 2012



Contacts

les-richets@laposte.net
www.les-richets.fr
Tél. 03 81 56 53 19
ou 03 81 56 65 18

L'Amicale des Parents d'Elèves



Après un vif succès en janvier pour les « Galettes des rois », l'Amicale des Parents d'Elèves (APE) a de nouveau réuni petits et grands, au mois de mars, pour célébrer Carnaval !

Chapeaux magnifiques, perruques multicolores, maquillages soignés et costumes bigarrés s'étaient donné rendez-vous pour une joyeuse après-midi après une modeste parade au centre du village.

La vente de fleurs et de plants potagers du 15 mai dernier, durant le vide grenier organisé par les Richets, a aussi contribué à animer le village.

La fête de l'école a quant à elle proposé un spectacle de chants chorals puis un repas champêtre. Elle s'est poursuivie par des jeux variés : mikado géant, clown kermesse, pousse-palets... pour s'achever en apothéose par un lâcher de ballons multicolores dans le ciel boussiérois.

Ces manifestations rythment la vie de l'association ; elles ont en commun d'être ouvertes à tous et marquent le souhait de l'APE d'impliquer les commerçants (Le Petit Marché, La Caborde, La Gloire de mon Pain, Presta Découpe Viande) mais aussi d'autres associations comme Les Richets ou

De la Fleur au Fruit (bouilleurs de cru).

C'est cette volonté d'échanger entre jeunes et moins jeunes, entre enfants, parents, grands-parents pour le plaisir d'être ensemble et de partager des moments festifs au sein de notre village qui anime les actuels bénévoles de l'APE.

Aussi l'Amicale est-elle aujourd'hui en pleine réflexion sur son devenir, son évolution...

L'ensemble des membres de l'Amicale des Parents d'Elèves souhaite à chacune et chacun d'entre vous un très bel été.

Sorties scolaires de l'année et financement pour l'année en cours

Classes	Sorties	Part. APE
Maternelle	Théâtre En l'Air	96
CM1 - CM2	Théâtre de l'Espace	400
CE2 - CM1 - CM2	Théâtre musical	294
GS - CP - CE1	Réserve de Remoray	340
Maternelle	Citadelle	600
CE2 - CM1 - CM2	La Roche du Trésor	780

Il est important d'ajouter tous les transports en bus, pour une somme de 791 €, soit une somme totale de 3 300 €.



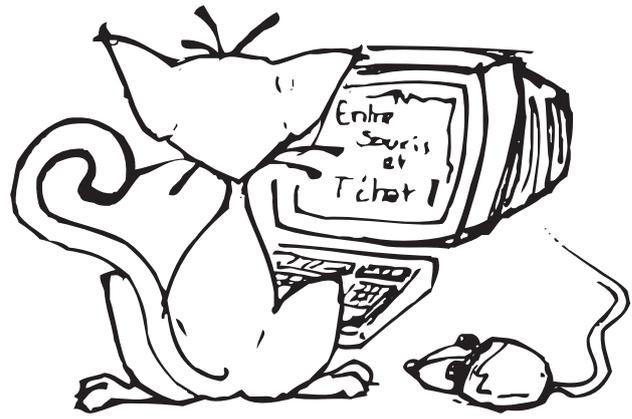
Entre Souris et T'Chat

L'association Entre Souris et T'Chat a renouvelé son bureau lors de la dernière AG le vendredi 6 Mai.

Anthony AUFFRET remplace Fabrice OZIARD comme Président, entouré de Marie BREUILLOT Vice Présidente, Laurent FOURNIER trésorier, Lucas GRUBER vice trésorier, et Jean Louis TANGUY comme secrétaire de l'association.

Entre Souris et T'Chat a fêté sa cinquième année à la Maison des Loups lors d'une soirée mémorable où chacun s'est découvert des talents de danseur devant les Wii.

Après 5 années passées dans la salle Multimédia, l'association va déménager durant l'été au 1^{er} étage de la Mairie pour vous accueillir dès la rentrée de septembre avec quelques nouveautés.



Fidèle à son esprit d'origine, l'association souhaite continuer à proposer une large palette d'activités pour tout public.

Les horaires et informations concernant l'association sont toujours disponibles sur notre site : www.entresourisetchat.fr

Nous vous attendons nombreux !

Consommer et acheter autrement

Les Marchés de Producteurs fleurissent un peu partout dans les communes du Grand Besançon!

Les mentalités changent et évoluent, de nouvelles habitudes de consommation se profilent plus soucieuses d'environnement et de qualité.

Consommer des produits locaux et de saisons (volailles, poissons, fromages, oeufs, viandes, miel, légumes, fruits ...) permet non seulement de favoriser les circuits courts et par la même éviter les transports inutiles, mais également de développer l'économie locale, l'emploi, la production.

Quel plaisir de voir ses étals colorés, quel plaisir d'échanger avec le producteur sur son savoir faire, se rencontrer et déguster des produits du terroir.

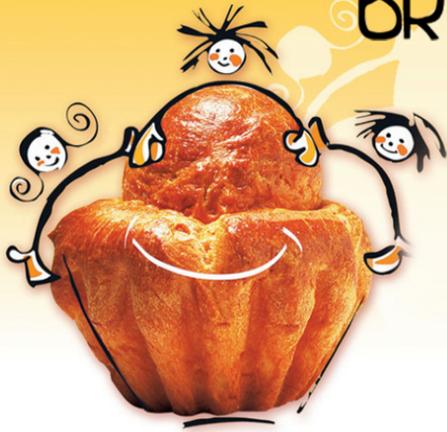
La commune aimerait pouvoir offrir à sa population cette possibilité, c'est pourquoi elle fait appel aux bonnes volontés pour soutenir ce projet dans son organisation et animation (association existante ou à venir).

Pour tout renseignement, merci de contacter la Mairie au 03 81 56 54 90 ou par mail : mairie@boussiers.fr



Opération BRIOCHES

 Unapei



Depuis 50 ans, cette action emblématique de l'Unapei, s'inscrit dans une démarche nationale de sensibilisation en faveur des personnes en situation de handicap mental.

Chaque année, plus de 100 associations de l'Unapei organisent ces journées et proposent à la vente des brioches, symbole de partage et de convivialité, sollicitant la générosité du public. Grâce à ces ventes, notre réseau peut financer l'extension de structures spécialisées, acquérir des équipements pour les établissements, financer des activités de loisirs... Ces dernières années, les associations participantes ont ainsi collecté plus de 3 millions d'euros.

La collecte réalisée les 14 et 15 avril dernier dans notre village, a rapporté 1 619,90 Euros. Grand Merci aux donateurs pour leur générosité et le bon accueil qu'ils ont réservé aux bénévoles qui s'investissent sans compter pour l'ADAPEI.

Solidarité militaire ARM25

ARM 25 est une association au service des militaires et anciens militaires, de tous grades et de toutes les armées, mais aussi des veuves, veufs et orphelins de militaires.

Membre de la Confédération Nationale des Retraités Militaires, nous avons pour objectifs :

- de vous informer
- de défendre vos droits
- de vous apporter une aide administrative et sociale
- d'être à votre écoute
- de vous assurer le réconfort et le soutien
- d'organiser des activités de loisirs et de cohésion

Nous sommes officiellement représentés dans de nombreux organismes de décision départementaux et nationaux. L'expression auprès de nos adhérents se concrétise par le journal national « SOLIDARITE MILITAIRE » Au niveau départemental, une équipe de bénévoles conçoit, réalise et anime de nombreuses activités ludiques, culturelles et festives.



Ronde de l'Espoir

C'est en 1991 que débute La Ronde de l'Espoir. De l'Espoir il en a fallu ; au départ 2 personnes ont l'idée de créer un circuit cycliste pour récolter des fonds pour combattre le cancer.

Depuis l'association « La Ronde de l'Espoir », basée à Thise dans le Doubs a fait son petit bonhomme de chemin. En effet, cette année 2011 marque les 20 années effectives de cette association caritative.

Il y a chaque année la présence d'un sportif ou d'une personnalité parrainant cette manifestation.

En 2011 ce sont 40 personnes qui participent à récolter des fonds, toujours dans le même but : combattre le cancer et ce durant 3 jours.

Nous atteignons cette année 20 ans, date anniversaire qui marque une belle continuité. 2010 nous aura fait rencontrer beaucoup de personnes, tant sur les circuits cyclistes que dans les mairies et les villages. Nous n'oublions pas nos partenaires sans qui nous ne pourrions exister. Les radios, la télévision locale et la presse écrite nous assurent tous le suivi médiatique indispensable à la réussite.

20 ans, quel bel âge ! 20 ans de rencontres entre amis élus des 80 communes traversées, 20 ans de belles routes sillonnées, 20 ans de partages avec les nombreux donateurs connus ou anonymes que nous remercions chaleureusement, au nom des malades et des familles.

Je vous invite donc à nous retrouver le 1er week-end de septembre 2011, les vendredi 2, samedi 3 et dimanche 4 sur le circuit. Arrivée le dimanche 4 septembre à Montferrand le Château.

Damien Delaunay
Responsable Médiatique de la Ronde de l'Espoir

Pour nous joindre ou nous rejoindre :
ARM 25 -ASSOCIATION DES RETRAITES MILITAIRES DU DOUBS

Cercle de la Base de Défense de Besançon

Adresse géographique :	Adresse postale :
Quartier Hugo	Quartier Hugo
7 rue Sarraïl	BP 11569
25000 BESANÇON	25009 BESANÇON CEDEX

Tél. 03 81 57 30 92 Courriel : arm25wanadoo.fr

*Frères d'Armes...nous n'oublierons jamais...
Ceux qui, hier, ont combattu pour la Paix
et non pour la Gloire...
Ceux qui, aujourd'hui, forgent bravement
le chemin vers la Paix...*



Calendrier manifestations 2011

JUILLET

Du 4 au 29/07 - Centre de Loisirs (Les Francas)
13/07 - Feux d'artifice à Busy

AOÛT

02/08 - Collecte de sang
28/08 - Journée détente des bénévoles du Comité des Fêtes
Du 29/08 au 2/09 - Centre de Loisirs (Les Francas)

SEPTEMBRE

4/09 - Ronde de l'Espoir
Début septembre (date à définir) - Cérémonie de commémoration de la libération de Boussières - Rue des Résistants
10 /09 - Inscription aux activités des Richets

OCTOBRE

4/10 - Collecte de Sang
24 au 28/10 - Centre de Loisirs (Les Francas)

NOVEMBRE

11/11 - Cérémonie du souvenir - Monument aux morts
12/11 - Loto des l'Association des Richets
19/11 - Repas dansant (APE)

DÉCEMBRE

13/12 - Collecte de sang



à l'état civil

Naissances

Marius MEYNIER
Né à Besançon le 24/12/2010
Théo CUGNEZ
Né à Besançon le 24/12/2010
Lou BILLOD LAILLET
Née à Besançon le 23/03/2011
Daysam JAMAOUI
Né à Besançon le 25/03/2011
Loris ETIENNE
Né à Besançon le 20/04/2011
Esteban BILLOD
Né à Besançon le 28/04/2011



Mariages

Nathalie BONNET et Alain MURSELI
Le 18/12/2010
Angélique CHARRIERE et Stéphane MARCOU
Le 04/06/2011

Décès

Lucien BREUILLOT
Décédé à Besançon le 26/02/2011
Maurice NUNINGER
Décédé à Besançon le 04/04/2011
Jean MEYLAN
Décédé à Besançon le 05/04/2011
Paulette PIN (veuve HELFER)
Décédée à Quingey le 12/04/2011

PROCHAIN Grand loup

Sortie HIVER 2011



à bientôt
les p'tits loups

Bonnes vacances à tous...

... en pleine forme pour la rentrée !

